

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU**  
**SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 22 DECEMBRE 2025**

*Suite à la séance du 16 décembre 2025 non tenue par défaut de quorum*

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	10

Date de convocation	17/12/2025
Date d'affichage	17/12/2025

<b>DL25021</b>	<b>OBJET : MODERNISATION DU CENTRE DE TRI VALRENA- DEMANDE DE FINANCEMENT FEDER/FSE</b>
----------------	---

En l'absence de quorum à la séance du 16 décembre, après nouvelle convocation ; L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le vingt-deux décembre, s'est réuni à 9h30 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents les délégués et suppléants suivants :**

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** Mme Monique BOISSIERE, M. Antoine MARCOS, Mme Marie-France RAINVILLE, M. Richard TIBERINO, . Frédéric TOUZELLIER.

**Cté Com. Petite Camargue :** Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS.

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. Christophe BOUGAREL, M. David GUIRAUD.

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Gérard DAUTREPPE

**Absents :**

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, M. Jacques BOLLEGUE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Claude DE GIRARDI, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Frédéric ESCOGIDO, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Théos GRANCHI, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. M. Frédéric PASTOR, M. Franck PROUST, M. David-Alexandre ROUX, M. Richard SCHIEVEN, Mme Christine TOURNIER BARNIER.

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. Lionel JEAN.

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ.

**Cté Com. Petite Camargue :** M. Jean-Paul GERAUD, Mme Martine KUFFER.

**Cté Com. Pont du Gard :** Mme Christelle ARMANDI, M. Alain LAGET.

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. Laurent CHAPELLIER.

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Frédéric SALLE LAGARDE.

**Secrétaire de séance :** Mme Katy GUYOT.

**Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,**

Le programme européen FEDER/FSE 2021-2027 pour lequel la Région Occitanie est autorité de gestion, permet de soutenir des investissements permettant de mieux trier et recycler les déchets dans le cadre de sa priorité "Agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée".

C'est à ce titre que le Sitom Sud Gard répond à l'appel à l'action "Mieux trier et recycler les déchets".

Par courrier reçu le 18 décembre 2024, la Région Occitanie a adressé au Sitom Sud Gard une attestation de recevabilité de la demande de subvention d'un montant de 4 M € pour les travaux de modernisation du centre de tri VALRENA dont le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
AMO	217 408,40 €	Fonds propres	217408,40 €	0,89
Travaux	21 836 449 €	- UE – FEDER	4 000 000 €	16,34
Reprise du personnel et exploitation en phase travaux	924 796 €	- CITEO – soutien Flux Développement	650 000 €	2,65
Marge en phase conception- réalisation	1 500 000 €	- CITEO : AAP Amélioration des performances du centre de tri - Emprunt	1 500 000 € 18 111 245 €	6,13 73,99
TOTAL	24 478 653,40 €	TOTAL	24 478 653,40 €	100

CONSIDERANT, que les investissements à réaliser de 24 478 653,40 € HT, peuvent être subventionnés dans le cadre du programme FEDER /FSE 2021- 2027,

*VU l'avis favorable du bureau en date du 9 décembre 2025.*

Après en avoir délibéré, le comité syndical,

**DECIDE**

**Article 1** : d'approuver le plan de financement proposé ;

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président du Sitom Sud Gard :

- A solliciter le financement FEDER 2021/2027 sur le projet de modernisation du centre de tri VALRENA ;
- à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

**Article 3** : Dit que les recettes afférentes à ces subventions seront versées en section d'investissement.

*En tant que Conseillère régionale, membre de la Commission Urgence climatique, Madame Katy GUYOT n'a pas pris part au vote.*

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 9

Abstention : 0

Contre : 0

**Approuvée à l'unanimité.**

Le Président du SITOM SUD GARD

**Richard TIBERINO**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20251222-DL2025021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2025  
Publication : 22/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

